



Piscine

Un complexe aquatique attendu à Lévis

Par Louis-Antoine Lemire

Le dicton « mieux vaut tard que jamais » s'applique bien dans le dossier du Complexe aquatique de Lévis. Après plusieurs années d'attente, la construction du bâtiment a enfin pu débuter en avril 2018. L'ouverture officielle de ce nouveau lieu tant attendu est prévue pour l'automne 2019.

Un projet d'envergure

Dès le départ, le directeur adjoint de la vie communautaire à la Ville de Lévis, M. Bilodeau, a précisé que la réalisation

de ce projet ne pouvait se faire sans une importante collaboration financière gouvernementale. Il a expliqué que la Ville a dû attendre la confirmation de l'obtention de fonds provenant des deux paliers du gouvernement, moyennant une somme de 14 M \$, afin d'aller de l'avant avec ce projet d'une valeur totale de 35,5 M \$. De ce montant, 28,5 M \$ sont alloués aux travaux du rez-de-chaussée, et 5 M \$ à ceux des secteurs communautaires et récréatifs situés au premier étage. Un montant de 2 M \$ est également prévu pour l'équipement spécialisé dont le

bâtiment sera doté, le tout dans le but de respecter les standards en matière d'accès universel et de développement durable.

Lorsqu'il a reçu la confirmation que les gouvernements allaient supporter le projet, un sentiment de satisfaction a habité M. Bilodeau. « C'est excitant de savoir que cette ébauche, longuement attendue par la population, pourra enfin se concrétiser. C'est aussi une grande fierté de savoir que Lévis se dotera d'un équipement sportif, culturel et communautaire polyvalent, de

grande qualité, accessible à tous et fidèle à l'image de marque de la Ville de Lévis. Il s'agit d'un puissant outil de développement de la qualité de vie sur notre territoire ».

Un besoin nécessaire

À l'heure actuelle, la Ville de Lévis compte deux piscines municipales intérieures sur son territoire, pour une population d'environ 148 000 personnes. M. Bilodeau a précisé que les deux piscines sont situées dans les arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Est et de Desjardins. Par conséquent, l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, lequel a connu une importante hausse démographique depuis les années 1990 et d'une population actuelle d'environ 50 000 habitants, ne compte aucune piscine intérieure. « Des centaines de personnes ne peuvent avoir accès à des cours de natation, faute de places disponibles. Le projet permettra donc de doter le secteur ouest d'un équipement aquatique et ainsi de répondre aux besoins d'une clientèle variée (familles, personnes âgées, etc.) souhaitant adopter un mode de vie sain et actif. L'établissement sera également situé à proximité de l'École secondaire de l'Envol, une institution d'enseignement

public de la Commission scolaire des navigateurs (CSDN), ce qui offrira un accès aux élèves en fonction de plages horaires qui leur seront éventuellement attribuées.

L'utilisation des installations actuelles est de 100 %. M. Bilodeau soutient que l'offre aquatique actuelle ne se limite qu'à la natation, faute de disponibilité. « Le Complexe aquatique multifonctionnel possèdera, pour sa part, les caractéristiques et attributs pour permettre la pratique d'autres disciplines et pour accueillir de nombreux événements et compétitions locales, régionales et provinciales dans les disciplines suivantes : natation, plongeon, waterpolo et nage synchronisée ». Un redéploiement complet de l'offre aquatique sera donc possible pour l'ensemble de la Ville, selon des principes d'équité, de complémentarité et de diversité », a-t-il expliqué.

Même si les sports aquatiques seront en vedette dans ce nouvel établissement, les amateurs de danse ne seront pas en reste. Le projet permettra de combler un important besoin quant à la disponibilité de locaux de danse, avec quatre studios spécialisés pour l'enseignement et la pratique des diverses disciplines et types de danse (danse récréative, danse classique,

claquette et multi danse). Les studios permettront d'accueillir près de 300 personnes et offriront aux danseurs un équipement de très haute qualité (surface de plancher propice à la danse, insonorisation, système de son, miroirs, etc.).

Achalandage prévu

La Ville de Lévis prévoit un achalandage annuel d'environ 627 000 visiteurs pour sa nouvelle installation. À ce sujet, M. Bilodeau indique que la projection est établie en fonction du déploiement d'une programmation complète, ce qui ne sera évidemment pas possible dès la première année d'activité. Selon lui, une fois parvenu à une certaine maturité au niveau de la programmation et en tenant compte de la capacité totale des installations et du volume d'activités que la Ville souhaite générer, « il n'y aura aucun doute que le Complexe aquatique multifonctionnel connaîtra un vif succès ».

Détails techniques

Radio-Canada rapportait que le bâtiment a été conçu pour répondre à des principes de développement durable.



Studio de danse



Façade

En ce sens, M. Bilodeau a expliqué que la récupération des eaux de ruissellement, la récupération de chaleur et le transfert des énergies d'un local à l'autre étaient des éléments extrêmement importants.

Le bâtiment comprendra un secteur aquatique vaste et diversifié ainsi qu'un important secteur culturel et communautaire. Le secteur aquatique comprendra un bassin sportif de 25 mètres par 25 mètres (10 couloirs), où l'on retrouvera deux tremplins de un mètre, deux tremplins de trois mètres, une plateforme de trois mètres et une autre de cinq mètres. Le Complexe aquatique sera également doté d'un bassin récréatif de plus de 400 mètres carrés comprenant une entrée de type plage incluant des jeux d'eau, une zone d'enseignement et des glissades hors bassin. La partie aquatique comptera aussi trois vestiaires, dont un universel, un pour hommes et un pour femmes. Les gradins du bassin sportif pourront accueillir 200 individus. De plus,

il y aura une salle d'entraînement, des bureaux pour les organismes communautaires et une salle de cours et de réunion pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes.

Finalement, il y aura une salle multifonctionnelle pouvant accueillir 280 personnes. Elle sera composée de trois sections et comprendra un foyer supérieur offrant une vue spectaculaire vers les bassins tout en servant d'espace de détente. À l'extérieur, il y aura 250 espaces de stationnement et 100 places additionnelles, disponibles via l'École l'Envol, seront mises à la disposition de la clientèle.

Un défi de taille

Dans un reportage de Radio-Canada, François Bilodeau a soutenu que l'un des grands défis de ce chantier a été de jumeler les studios de danse, la salle multifonctionnelle et les bassins sous un même toit. « La ventilation, le chauffage et le contrôle de l'humidité

nécessitent beaucoup de rigueur », a-t-il mentionné au journaliste Marc-Antoine Lavoie. Il a ajouté que tous les détails sont importants en ce qui concerne la pièce maîtresse : la piscine aux dimensions semi-olympique et ses bassins récréatifs. On peut lire dans le reportage du journaliste qu'une seule erreur de mesure peut faire perdre les accréditations nécessaires pour recevoir des compétitions, puisqu'un centimètre de plus ou de moins peut faire la différence pour établir un nouveau record. « On se doit de respecter des normes qui sont très sévères au niveau des dimensions. Ça va de l'épaisseur de la céramique au niveau du sol jusqu'aux fondations des bassins qui sont mesurées au millimètre près », a précisé le M. Bilodeau.

Jusqu'à présent, aucune mauvaise surprise n'est survenue dans la construction du bâtiment. Par ailleurs, tous les délais sont actuellement respectés et le chantier devrait être terminé cet été, comme prévu. Le

Complexe aquatique devrait donc être en mesure d'ouvrir ses portes pour la prochaine saison automnale.

S'associer au projet

Le Journal de Lévis rapportait que la Ville lancera un appel d'offres auprès des entreprises qui souhaiteraient s'associer au projet. La Ville souhaite aller chercher un commanditaire principal pour l'associer au nom du bâtiment, ainsi que d'autres partenaires afin d'aider l'agglomération dans ses activités. À cet effet, le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier, précisait, dans une entrevue avec un journaliste de l'hebdomadaire de la Rive-Sud, que le mode de gestion du Complexe aquatique n'est pas encore établi et qu'une décision devrait être rendue sous peu à cet effet.

S'inspirer des autres

L'administration de la Ville de Lévis a visité plus d'une vingtaine de complexes avant de se faire une tête sur ce qu'elle souhaitait comme construction. Questionné à savoir si le projet de Lévis était différent des autres, M. Bilodeau répond par l'affirmative. « Il est rare de retrouver sous un même toit des équipements aquatiques de cette envergure et d'une aussi grande qualité. Chaque projet est unique et leurs particularités tiennent aux efforts déployés par les responsables pour apprendre des expériences vécues dans le cadre des projets réalisés ailleurs en province. Il est à dire que la générosité des collègues des autres villes du Québec a permis des échanges d'information d'une qualité exceptionnelle. Nous espérons pouvoir aider à notre tour d'autres villes à réaliser leurs projets ».

Compagnies responsables des travaux :

- Architecture : ABCP architecture et Bilodeau Baril Leeming Architectes
- Mécanique, électricité et développement durable : FNX-Innov, anciennement Groupe SMi
- Civil et structure : Génie plus
- Entrepreneur : RONAM constructions inc.



AQUAM^{MD}
SPÉCIALISTE AQUATIQUE INC.

**DES EXPERTS
AU SERVICE DE TOUTE
LA COMMUNAUTÉ AQUATIQUE**

 PRODUITS	 CONSEILS
 GESTION DE PROJETS	 ENTRETIEN

CONTACTEZ-NOUS

1 800 935-4878
info@aquam.com
aquam.com